

CÉRÉMONIE DE REMISE DES CERTIFICATS DE RÉUSSITE DES TRAVAILLEURS DÉSIGNÉS

En date du 25 avril 2013, l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB), la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers (CDM) ont organisé conjointement une remise de certificats aux lauréats des formations en matière de sécurité et santé au travail. La cérémonie officielle a eu lieu à la Chambre de Commerce dans le cadre du « Forum de la sécurité & de la santé au travail ». Pas moins de 380 lauréats ont été honorés en présence de Messieurs les Ministres Mars di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale et Nicolas Schmit, Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration.



Dans le cadre de cette deuxième remise commune des 3 organismes de formation, 380 lauréats ont été honorés pour avoir participé à la « Formation pour travailleurs désignés en matière de sécurité et santé au travail ». Cette formation transmet à leurs bénéficiaires des connaissances spécifiques et des compétences pratiques permettant de fonder une organisation et une culture de santé et de sécurité dans l'entreprise.

Lors de son mot de bienvenue, Monsieur Pierre Bley, Directeur de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a vivement félicité les lauréats, ainsi que les 3 organismes organisateurs. Il a tenu à souligner les progrès importants réalisés en matière de sécurité ; en effet, en 10 ans, le nombre

d'accidents de travail a été divisé par deux. Il a également précisé que le secteur de la construction faisait figure de bon élève grâce aux formations efficaces et adaptées à ce secteur. Monsieur le Ministre Mars di Bartolomeo a ensuite insisté sur l'importance de la Santé et Sécurité au travail, véritable argument de compétitivité pour les entreprises luxembourgeoises. Il a également encouragé ces entreprises à continuer leurs investissements dans cette thématique malgré la crise. Il a enfin plaidé en faveur de l'introduction de mesures concertées ainsi que d'une réelle culture Santé et Sécurité en entreprise.

Les avantages d'une gestion systématique de la sécurité et de la santé pour les PME

Monsieur Marc Gross, Sous-Directeur de la Chambre des Métiers, a ensuite fait une allocution afin d'insister sur l'importance de l'introduction d'une gestion systématique de la Santé et Sécurité au travail, qui permet de prévenir la grande majorité des accidents. La prévention est en effet la pierre angulaire de cette approche systématique de la gestion des risques. Cette gestion doit être réellement inscrite dans la démarche du management et être partagée à tous les niveaux par tous les collaborateurs.

Il a tenu à souligner les nombreux enjeux liés à la Santé et Sécurité : humains, économiques, sociaux, image de marque,...

Enfin, il a salué deux actions ayant dans le sens de cette bonne gestion : le label « Sécher & Gesond mat System » de l'AAA et le coaching SCIPRISC de l'IFSB.